



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E180639

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2023

ÉDITÉ LE 28/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 334 705 746 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 01618 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 508680690004

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 508680690004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : SARL CHABRAND FRERES

LD LA GARE
RN 94
05600 EYGLIERS

Téléphone : 04 92 45 27 26

Portable : 06 73 79 36 05

Fax :

Site Internet : www.chalets-chabrand.com

E-mail : info@chalets-chabrand.com

Responsabilité légale :

CHABRAND EMILE CO-GÉRANT / CHABRAND HELENE CO-GÉRANT / CHABRAND
JEAN-YVES CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	13/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.